

Le 20 juin 2014

Monsieur Louis-Gilles Francoeur
Président du BAPE Générique sur l'uranium
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Consultation sur les inquiétudes du milieu

Monsieur,

Les 9 et 10 juin derniers, la commission que vous présidez était de passage à Sept-Îles pour entendre la population sur le dossier de l'exploration de l'uranium. Malheureusement, je n'ai pu être présent et, c'est pourquoi, je vous transmets la présente réflexion.

J'ai eu ouï-dire que l'absence d'élus lors des auditions avait suscité des questionnements. Alors, vous me permettrez de corriger le tir. De mon côté, je m'étais tout de même assuré que la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles, organisme indépendant financé à même les deniers publics, serait présente aux auditions; ce qui m'a été confirmé.

J'occupe les fonctions en tant que maire depuis novembre dernier et, pour moi, la question environnementale est un élément clef de la qualité de vie de la population. Il n'est pas anodin de signifier que j'occupais, au cours des dernières années, le poste de président provincial du syndicat des Technologues d'Hydro-Québec et, qu'en vertu des responsabilités qui m'incombaient, j'ai participé à la présentation d'un mémoire en collaboration avec les autres syndicats d'Hydro-Québec et la FTQ, lors de la Commission parlementaire sur la fermeture de Gentilly-2.

Mes interventions ont davantage été dirigées sur la manière dont les choses se sont déroulées et les pistes de relocalisation de la main-d'œuvre, que sur le bien-fondé de mettre fin à l'exploitation de la centrale nucléaire. Un choix hautement politique et idéologique.

L'épineuse question de l'uranium suscite les passions au Québec. C'est légitime puisque, ici, nous avons le luxe d'alternatives que d'autres n'ont pas lorsqu'il est question de production d'énergie. Cette filière n'est pas différente des autres, dans la mesure où un énorme lobby en fait la promotion. Pour ce qui est des impacts environnementaux, à ce que je sache, ils sont réels et bien documentés.

Les impacts souvent catastrophiques et irréversibles, sinon au bout de milliers d'années, sont davantage le résultat d'accidents, de négligence et de catastrophes que de l'utilisation elle-même. S'ajoute à cela toute la question de la disposition des déchets.

Je ne suis pas un spécialiste de la question uranifère, mais, aujourd'hui, à titre de maire, je me demande si le jeu en vaut la chandelle. Si l'uranium était un produit de consommation indispensable pour le Québec, nous aurions très certainement à considérer son exploitation comme étant incontournable, mais, aujourd'hui, il s'agit davantage d'une occasion d'affaires.

...2

À moins qu'on me démontre hors de tout doute, que la sécurité de la population, aujourd'hui et à venir, n'est pas compromise, j'opte pour la prudence. Du moins, je tiens, avant qu'on autorise l'exploitation de l'uranium au Québec, à ce qu'on nous fasse la démonstration que nous ne courons, nous et notre environnement, aucun risque inutile. De plus, toute la question de la disposition des déchets nécessite des réponses claires. Pelleter tout cela par en avant.

En terminant, s'il y a une chose qui ne me rassure pas, ce sont les promesses de prendre toutes les précautions. C'est vrai jusqu'au jour où les actionnaires exigent de meilleurs rendements, souvent au prix de la détérioration des mesures de sécurité. L'entreprise privée nous a habitués à ce genre de situation.

Ceux qui disent qu'on peut tout faire en 2014 pour assurer la sécurité de la population, parlent rarement des catastrophes environnementales qui sont encore, aujourd'hui, souvent le résultat de négligence humaine.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire ces quelques lignes et encore désolé de n'avoir pu assister aux audiences lors de votre passage à Sept-Îles.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Réjean Porlier

RP/dm